MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE & ÉCONOMIE CIRCULAIRE : OÙ EN SONT LES ETI ?

JUILLET 2025

ÉDITORIAL

Les ETI ont engagé leur transformation environnementale de manière résolue. En trois ans, elles affichent une franche progression sur de nombreux volets : 90 % ont mené un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (vs. 76 %), 80 % disposent d'un plan de sobriété énergétique (vs. 62 %), et 69 % réintègrent leurs déchets non dangereux dans leurs processus (vs. 42 %). Ce mouvement s'inscrit désormais au cœur de la stratégie : 77 % des ETI perçoivent la transition écologique comme une opportunité.

Dans cette dynamique, l'économie circulaire occupe une place de choix : près de 3 ETI sur 4 l'ont intégrée, en tout ou partie, à leur activité, la moitié des ETI la percevant principalement comme un levier de décarbonation. Seule 1 ETI sur 10 estime que son secteur n'est pas concerné.

Mais si la dynamique est là, elle gagnerait à s'opérer dans un écosystème plus favorable. Les ETI sont en effet nombreuses à signaler des freins, notamment d'ordre économique, fiscal ou réglementaire : près des deux tiers jugent le cadre normatif peu incitatif, un tiers appelle à des aménagements fiscaux pour accompagner l'investissement, et plus de la moitié estime que les politiques publiques françaises et européennes ne répondent pas ou pas tout à fait aux enjeux de l'économie circulaire.

Les attentes sont claires. Les ETI demandent un cadre à même de leur permettre d'accélérer. Loin de vouloir réduire leurs ambitions environnementales, elles aspirent à des modalités de mise en œuvre plus efficaces et compatibles avec leurs réalités opérationnelles. La transition environnementale est une transformation de fond. Les ETI y prennent toute leur part. À nous tous de créer les conditions pour qu'elle devienne un véritable levier de compétitivité, d'innovation et de résilience pour l'économie française et européenne.

Marc ROCAGEL, président de la Taskforce Transformation environnementale du METI

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement n°1 – La transformation environnementale : un moteur d'opportunités, encore freiné par des verrous structurels

- En 2022, notre « radioscopie verte des ETI » révélait que **66 %** des ETI considéraient la transition écologique comme une opportunité. En 2025, cette conviction s'est renforcée : **77 %** partagent désormais cette vision (+ 11 pts).
- Mais cette progression s'accompagne de freins persistants :
  - **Réglementation perçue comme un frein – 65 %** jugent le cadre normatif plus contraignant qu'incitatif.
  - **Conflits de priorités – 32 %** peinent à articuler leur transformation avec leurs autres priorités
  - **Financement sous tension – 19 %** pointent la difficulté à mobiliser les ressources nécessaires.
- En outre, **1 ETI sur 3** plaide pour **des aménagements fiscaux** pour sécuriser et accélérer leurs investissements verts.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement n°2 – Une transformation pilotée, concrète et transversale

La transformation environnementale n'est plus une intention : **elle est structurée, outillée, et suivie**.

- **Mesure & objectifs – 90 %** des ETI ont mené un BEGES (vs 76 % en 2022) ; **70 %** se fixent des cibles chiffrées, dont **44 %** sur les scopes 1-2-3.
- **Réduction énergétique – 80 %** des ETI disposent d'un plan de sobriété (vs 62 % en 2022) ; **1 sur 2** produit des énergies renouvelables en propre.
- **Économie de ressources – 69 %** des ETI recyclent ou réintègrent leurs déchets non dangereux (vs 42 % en 2022).
- **Achats responsables – 89 %** des ETI intègrent des critères environnementaux dans leurs appels d'offre / contrats / référencements (vs 75 % en 2022).
- **Foncier & biodiversité – 65 %** des ETI prennent en compte l'impact environnemental dans leurs implantations ; **44 %** déploient des actions ciblées pour préserver la biodiversité.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement n°3 – L'économie circulaire fait son chemin au sein des ETI, mais doit encore convaincre sur sa viabilité économique

- **88 %** jugent leur secteur concerné.
- **53 %** des ETI ont engagé une démarche active ; **21 %** estiment avoir une démarche aboutie. Objectif principal : **réduction de l'empreinte carbone**.
- **Trois leviers dominent** : Valorisation des déchets de production – **54 %** ; Écoconception – **53 %** ; Matières recyclées dans les process – **53 %**
- Mais le passage à l'échelle se heurte à plusieurs freins : **Insuffisante compétitivité-prix** des produits réemployés – **24 %** ; **Écosystème inadapté – 19 %** ; **ROI faible ou incertain – 17 %**

À cela s'ajoute un cadre insatisfaisant :

- **41 %** manquent de lisibilité sur les règles en vigueur.
- **84 %** jugent que les filières REP et les éco-organismes ne répondent pas aux enjeux.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Chiffres-clés de la maturité environnementale des ETI (2025 vs 2022)

	2025	2022	Δ pts
BEGES réalisé	**90 %**	76 %	**+ 14**
Plan de sobriété énergétique	**80 %**	62 %	**+ 18**
Déchets non dangereux majoritairement recyclés	**69 %**	42 %	**+ 27**
Intégration de critères environnementaux dans les achats	**89 %**	75 %	**+ 14**
Actions en faveur de la biodiversité	**44 %**	28 %	**+ 16**

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

Ce document présente une analyse des réponses à l'enquête menée entre le 18 et le 30 mars 2025 auprès des 1200 ETI du réseau du METI et des Clubs ETI.

Plus de la moitié des ETI répondantes relèvent du secteur de l'industrie. Environ un quart comptent entre 500 et 1499 salariés et réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 et 249 M€.

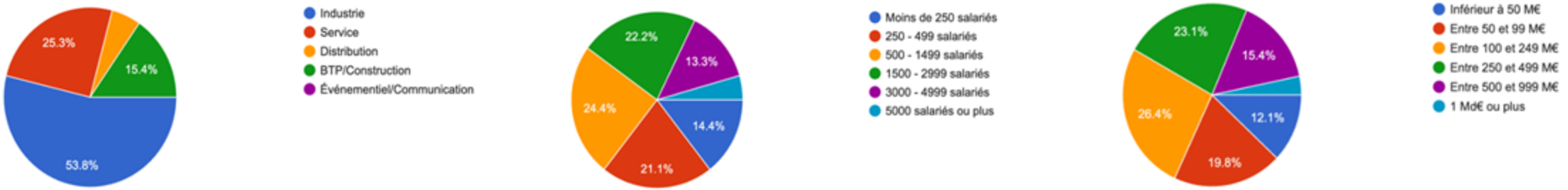

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Considérez-vous que la transformation environnementale représente davantage une contrainte (1) ou une opportunité (10) pour votre entreprise ?

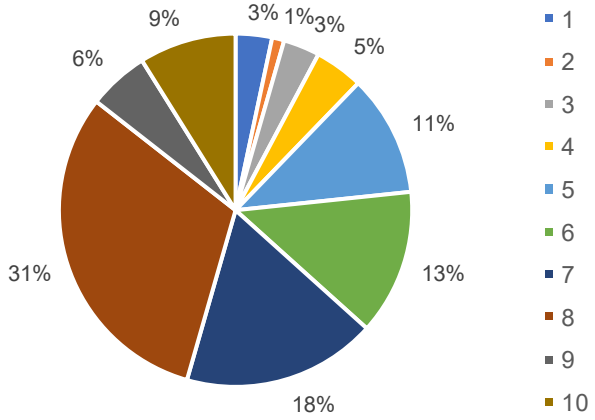

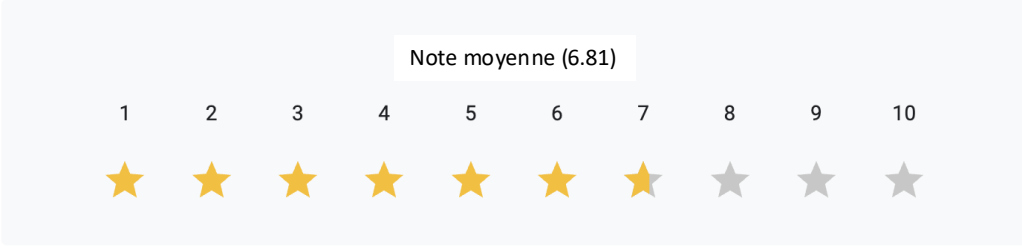

Plus de 3/4 des ETI considèrent la transformation environnementale comme une opportunité (note supérieure ou égale à 6/10). (66% des ETI la percevaient comme une opportunité de croissance pour leur chiffre d'affaires en 2022)

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

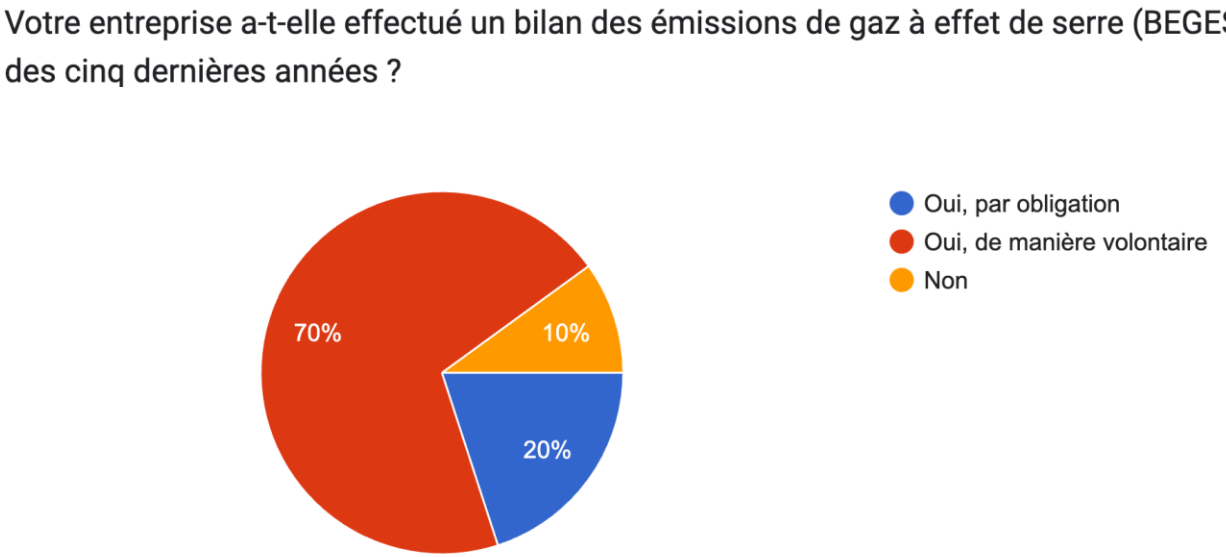

90% des ETI ont effectué un BEGES au cours des cinq dernières années. (76% des ETI de plus de 500 salariés avaient effectué un BEGES portant sur les scopes 1, 2 et 3 en 2022.)

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

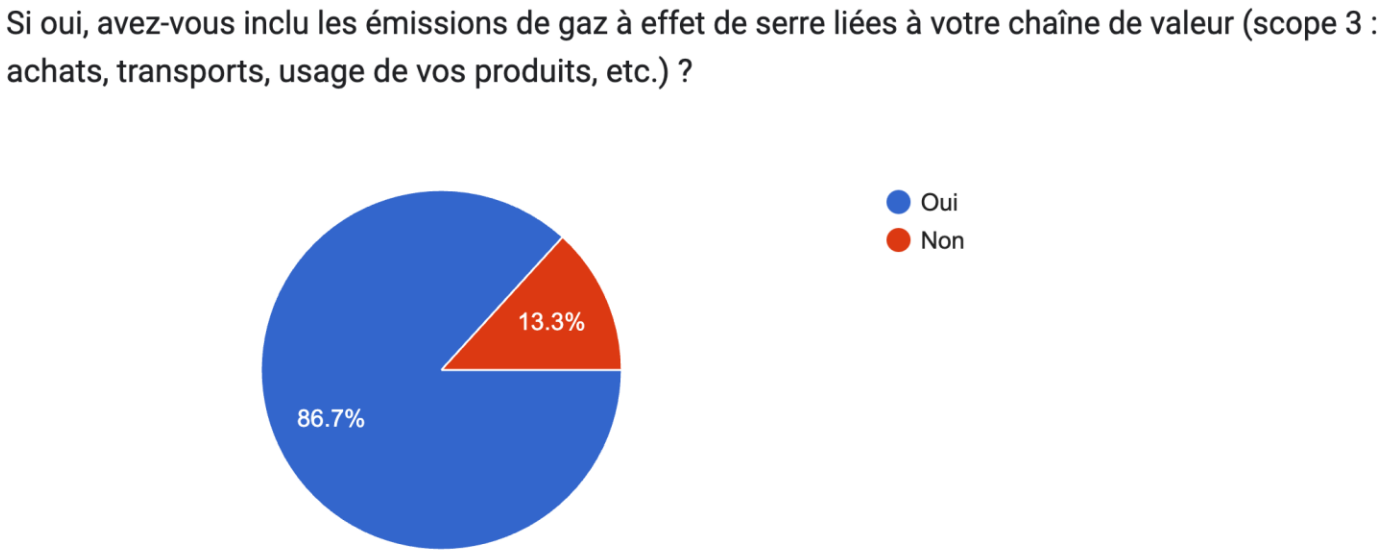

Près de 87% des ETI ayant réalisé un BEGES y ont intégré les émissions de scope 3. (76% des ETI de plus de 500 salariés avaient effectué un BEGES portant sur les scopes 1, 2 et 3 en 2022.)

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

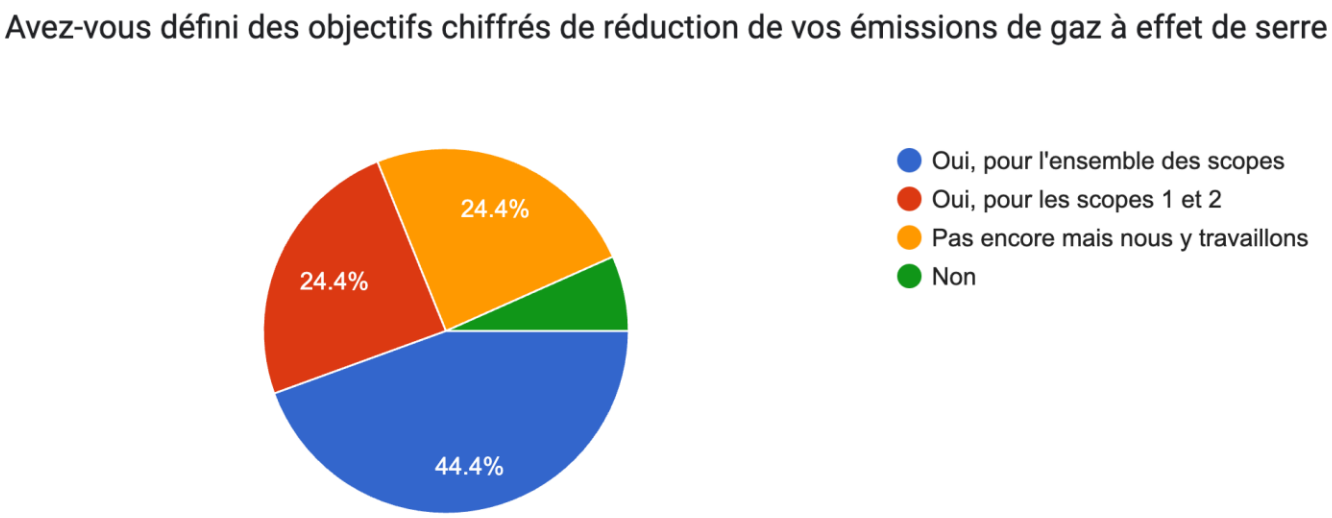

Près de 70% des ETI ont défini des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre ; plus de 44% en ont défini pour l’ensemble des scopes.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

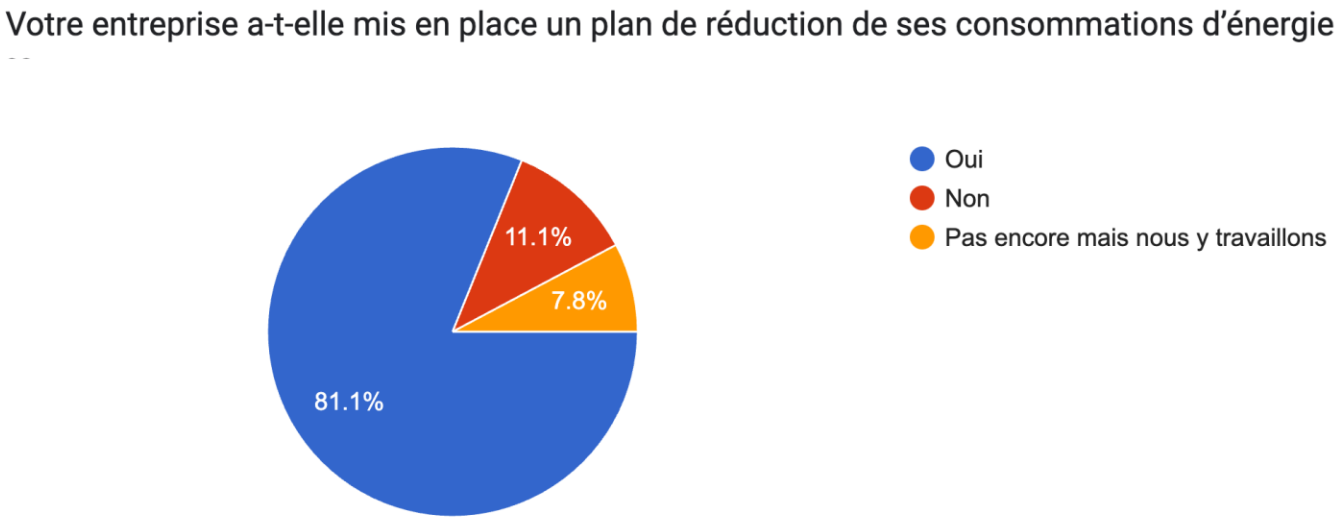

Plus de 8 ETI sur 10 ont mis en place un plan de réduction de leurs consommations d'énergie (vs. 62% en 2022).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Le cas échéant, quelles mesures votre entreprise a-t-elle mises en place pour réduire l'impact environnemental de sa consommation d'énergie ?

Plusieurs réponses possibles

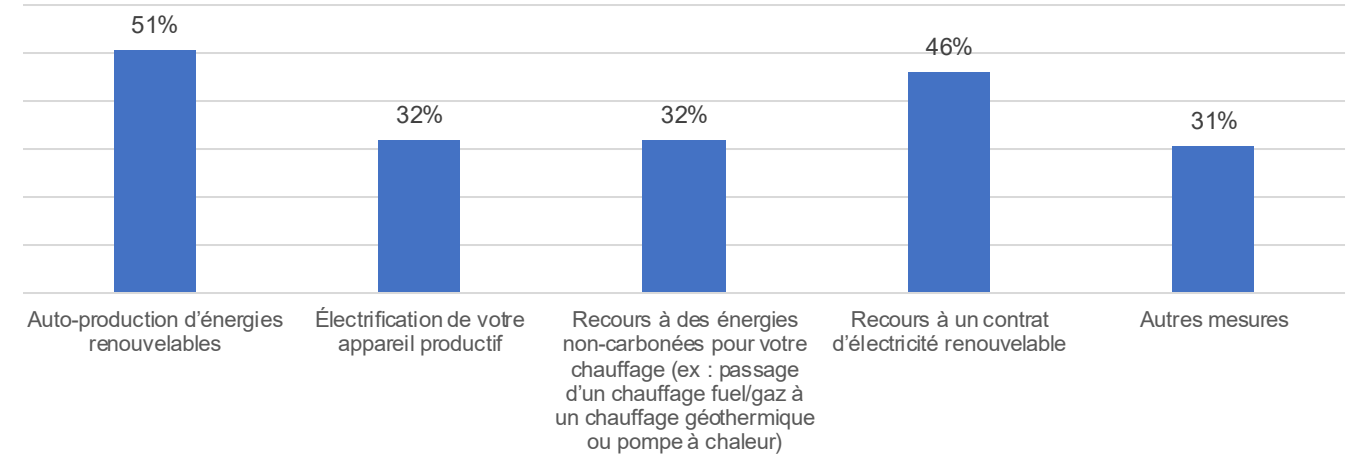

Parmi les ETI ayant mis en place un plan de réduction de leurs consommations d'énergie, plus de 50% produisent en propre des énergies renouvelables (vs. 1 ETI sur 3 en 2022) ; 46% recourent à un contrat d'électricité renouvelable (vs. 26% en 2022).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

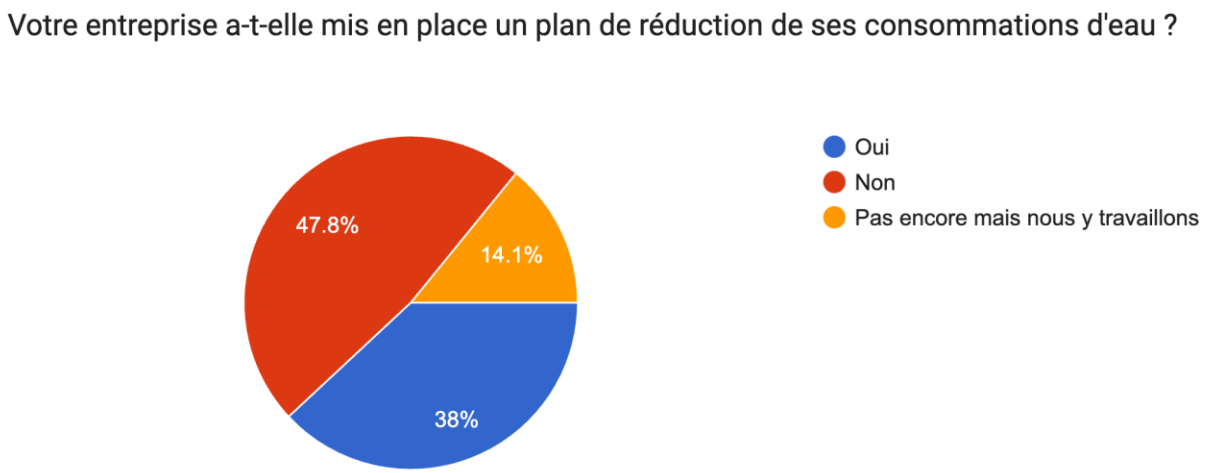

38% des ETI ont mis en place un plan de réduction de leurs consommations d’eau ; plus de 14% y travaillent.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Le cas échéant, quelles mesures avez-vous mises en place pour diminuer votre consommation d'eau ?

Plusieurs réponses possibles

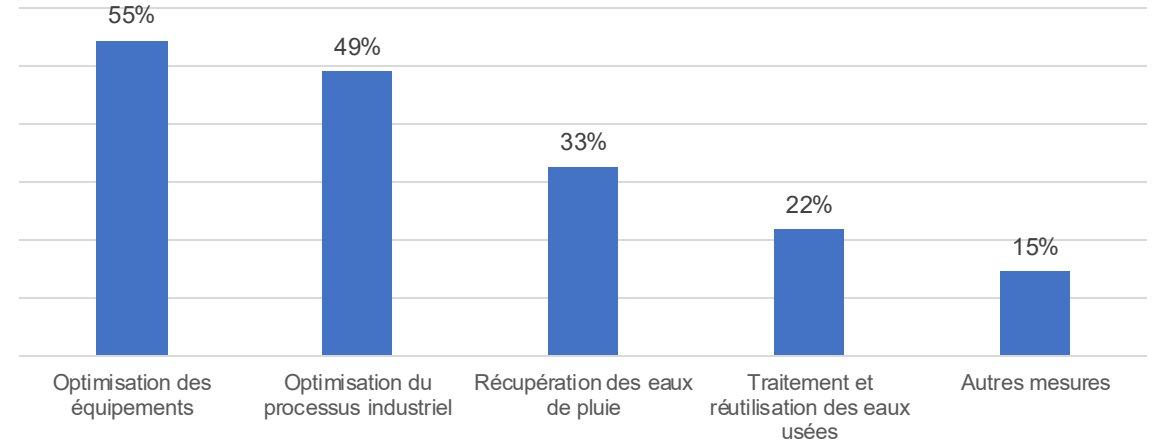

Parmi les ETI ayant mis en place des mesures de diminution de leur consommation d'eau, 55% optimisent leurs équipements ; 49% optimisent leur processus industriel ; 1 ETI sur 3 récupère les eaux de pluie.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

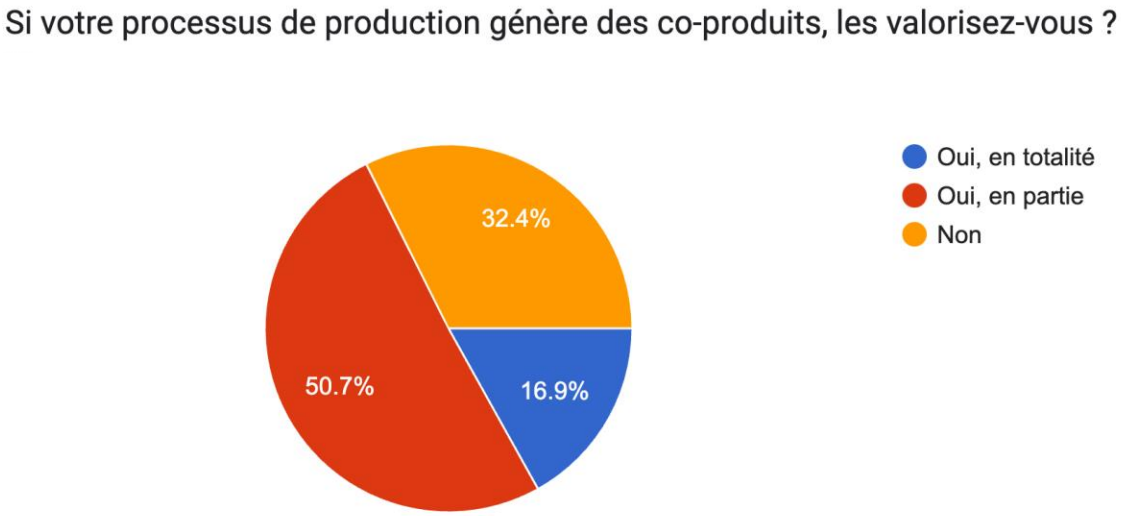

Plus de 2 ETI sur 3 valorisent, en tout ou partie, les co-produits que génère leur processus de production.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

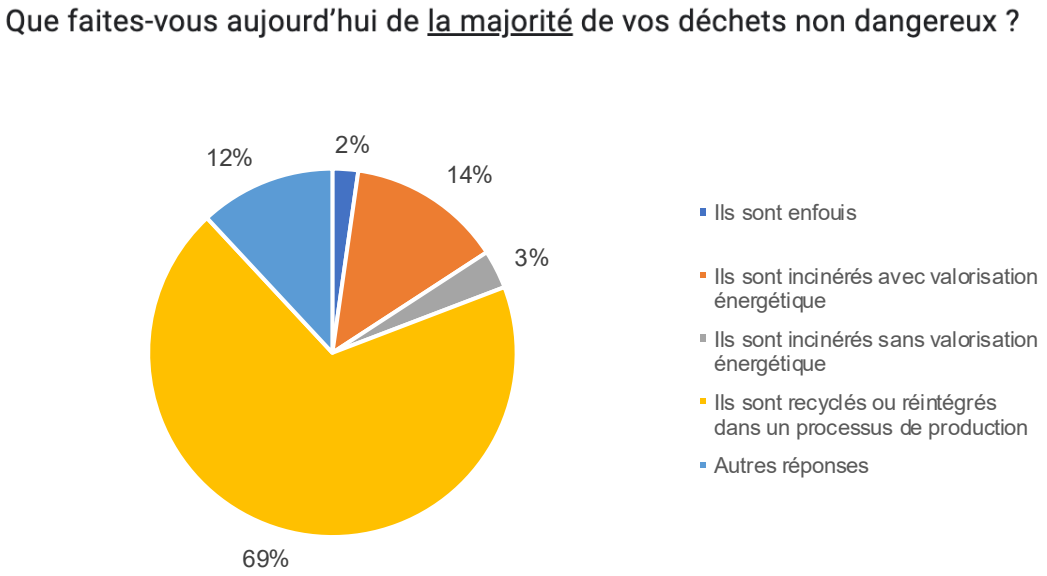

69% des ETI recyclent ou réintègrent la majorité de leurs déchets non dangereux dans un processus de production (vs. 42% en 2022) ; 14% les incinèrent avec valorisation énergétique.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

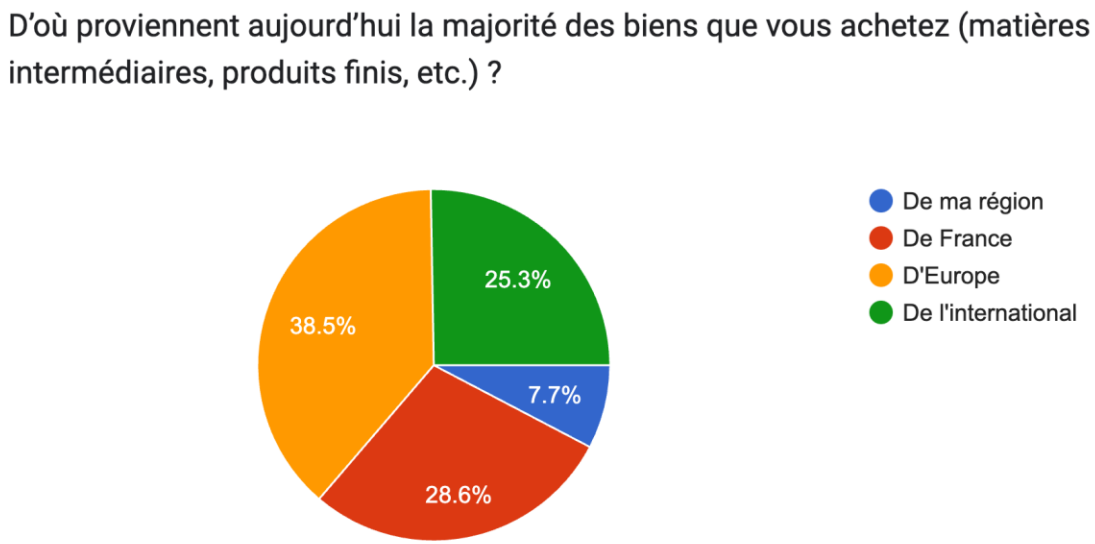

Plus de 36% des ETI s'approvisionnent majoritairement dans leur région d'implantation ou ailleurs en France ; 38,5% effectuent la majorité de leurs achats en Europe (hors France).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

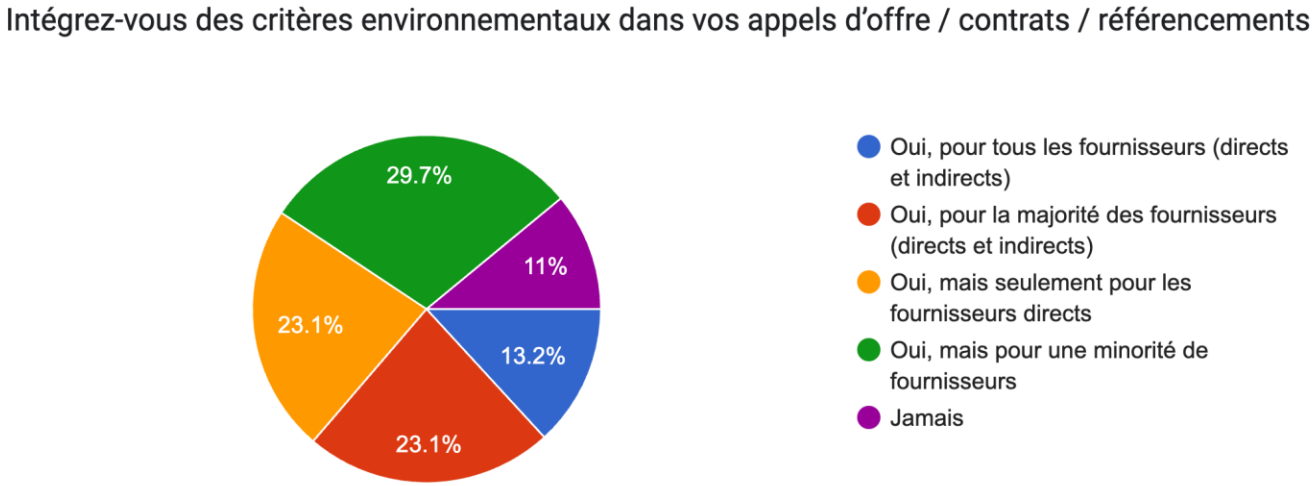

89% des ETI intègrent des critères environnementaux dans leurs appels d'offre, contrats et/ou référencements (vs. 75% en 2022) ; plus de 36% le font pour tous ou une majorité de leurs fournisseurs.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

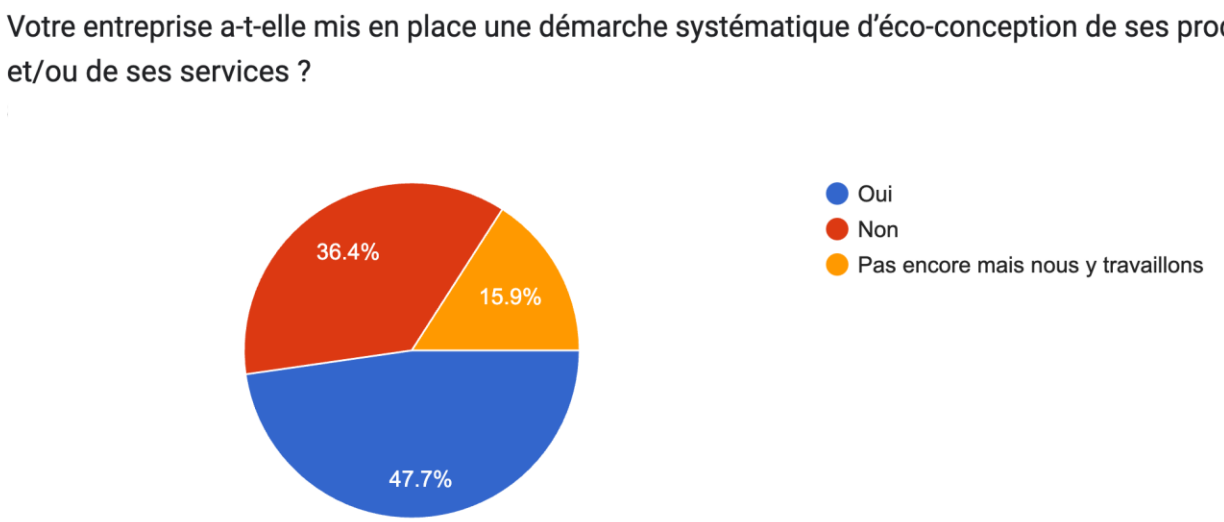

Près de 48% des ETI ont mis en place une démarche systématique d'éco-conception de leurs produits et/ou services (idem en 2022).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

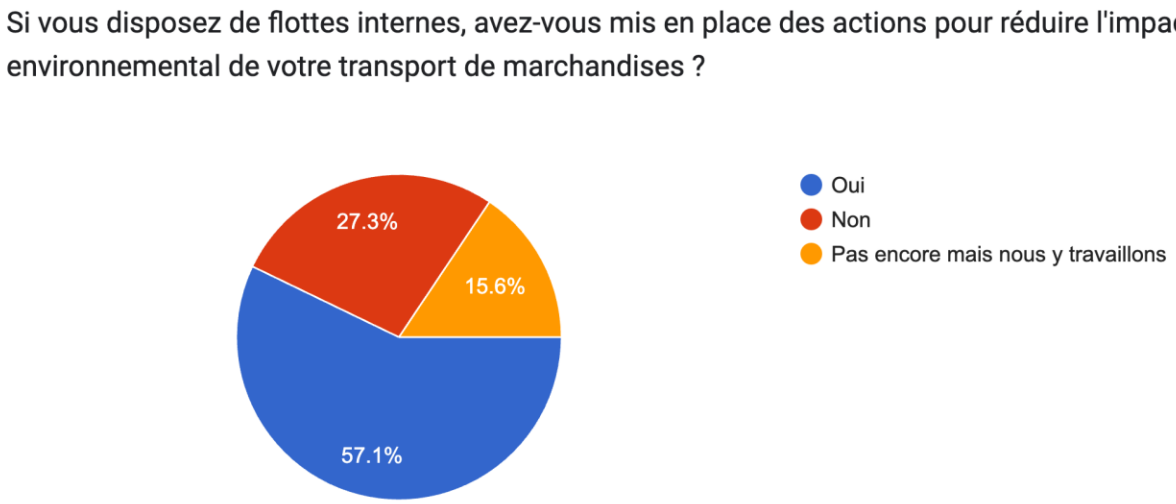

57% des ETI disposant de flottes internes ont mis en place des actions pour réduire l'impact environnemental de leur transport de marchandises. 15,6% y travaillent.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

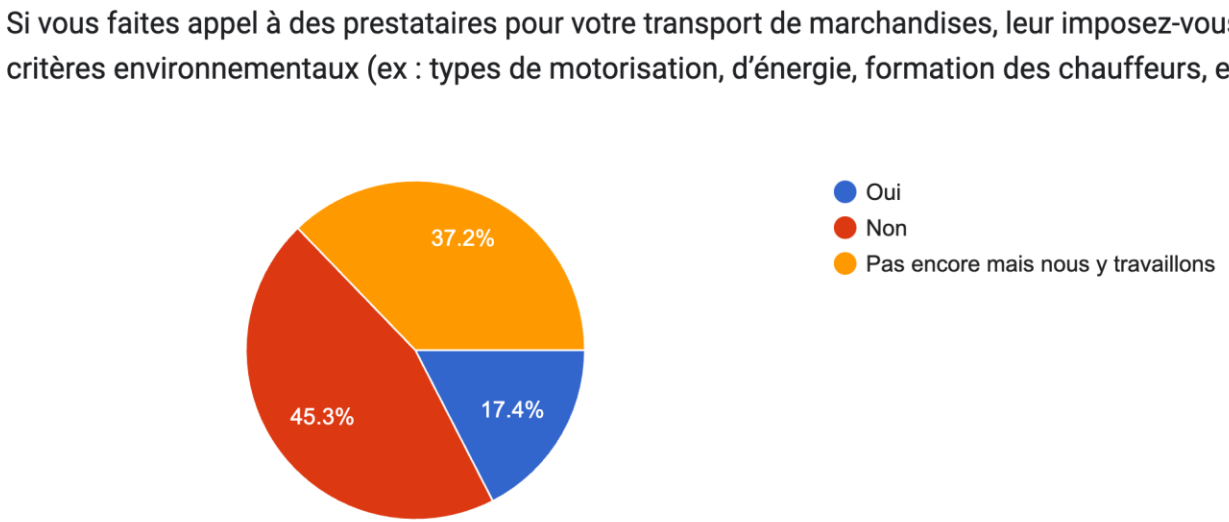

17,4% des ETI faisant appel à des prestataires pour leur transport de marchandises leur imposent des critères environnementaux (vs. 25% en 2022) ; 37,2% d'entre elles y travaillent.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

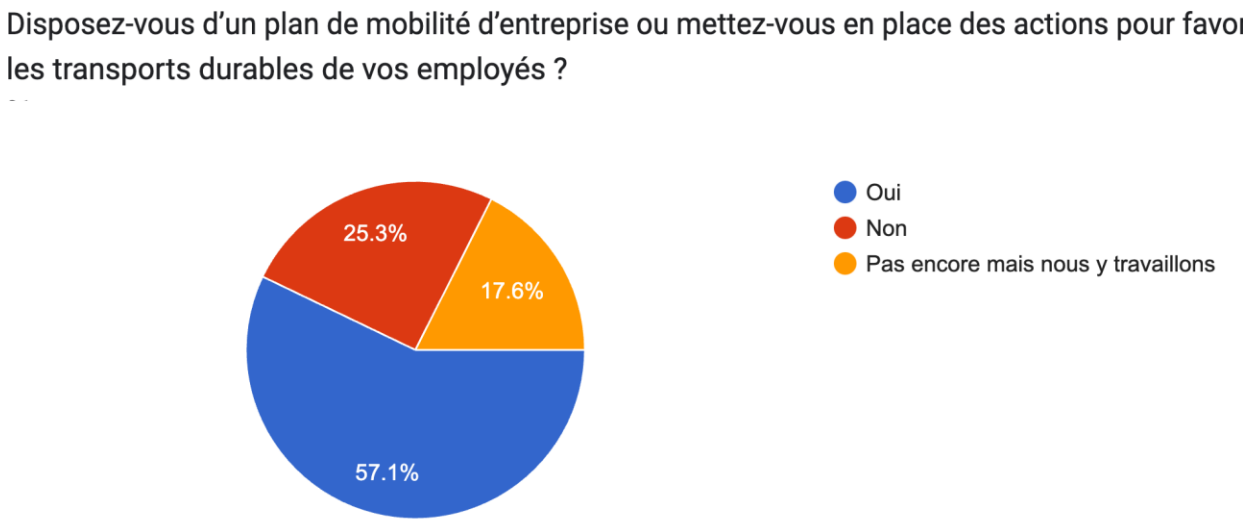

57% des ETI disposent d'un plan de mobilité ou mettent en place des actions pour favoriser les transports durables de leurs employés. 17,6% y travaillent.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

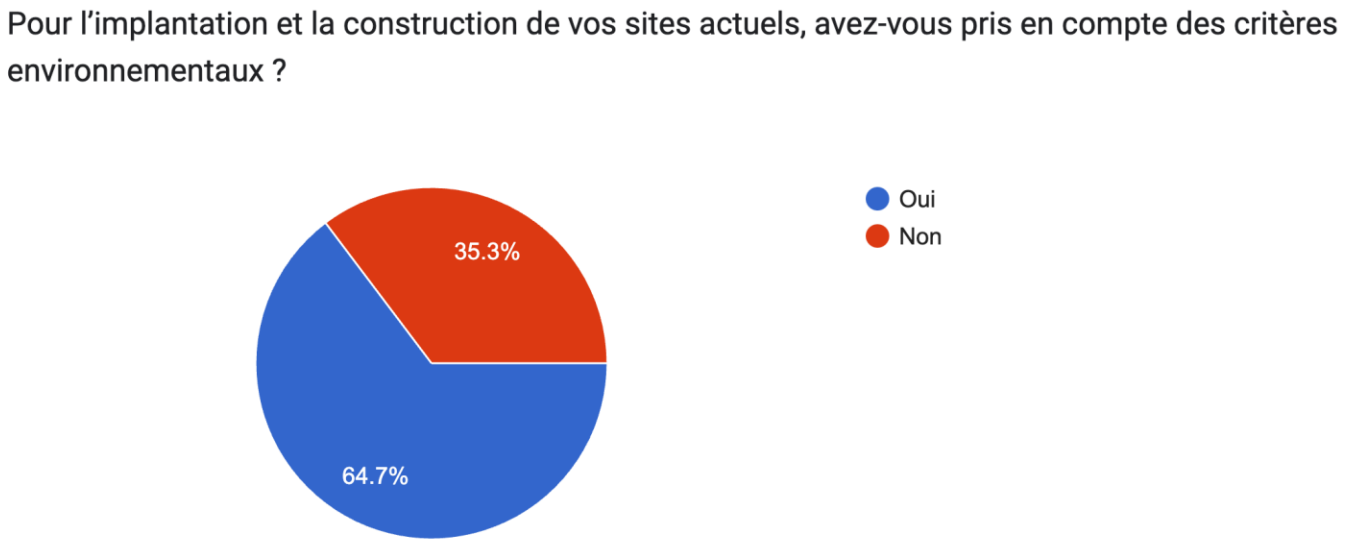

Près de 2 ETI sur 3 prennent en compte des critères environnementaux dans l'implantation et la construction de leurs sites actuels (vs. 64% en 2022).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

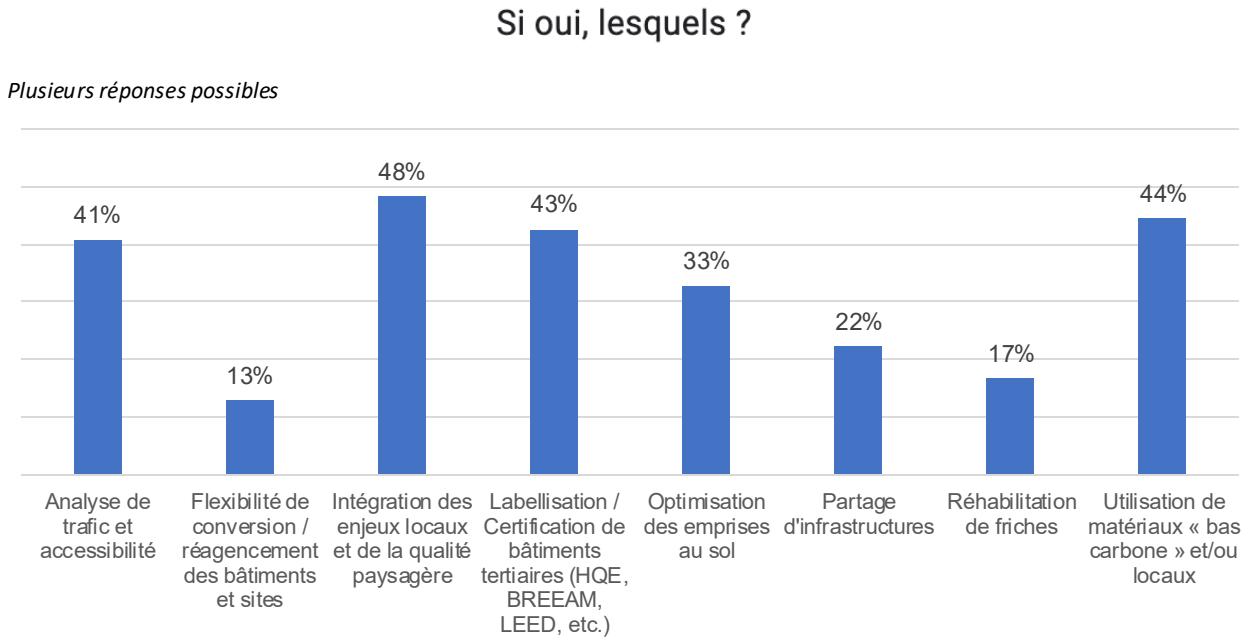

Parmi les ETI ayant pris en compte des critères environnementaux pour l'implantation et la construction de leurs sites actuels, 48% intègrent les enjeux locaux et la qualité paysagère ; 44% utilisent des matériaux « bas carbone » et/ou locaux ; 43% labellisent/certifient leurs bâtiments tertiaires.

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

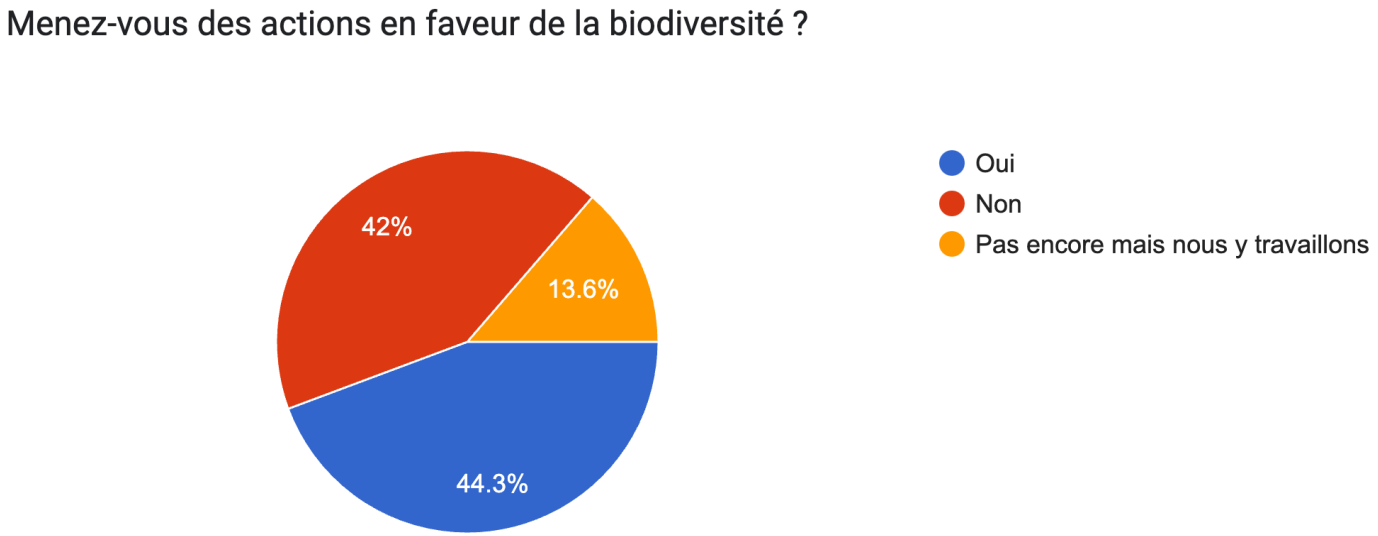

44,3% des ETI mènent des actions en faveur de la biodiversité (vs. 28% en 2022).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

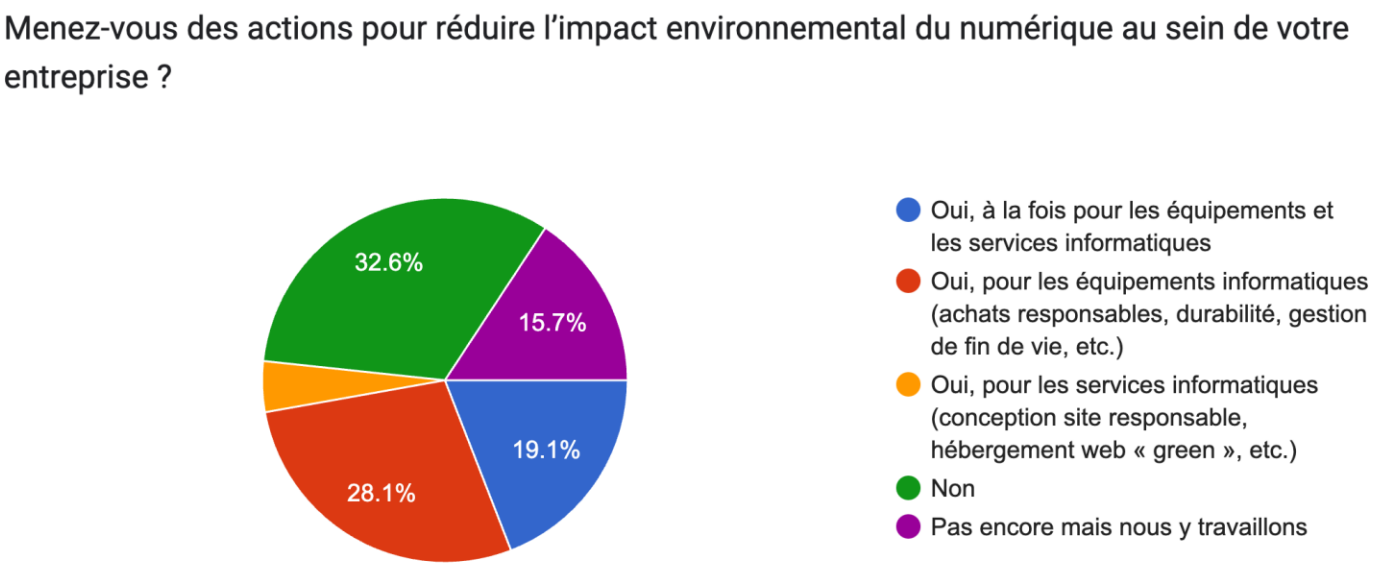

51,6% des ETI mènent des actions pour réduire l'impact environnemental du numérique au sein de leur entreprise (idem en 2022).

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : FREINS ET LEVIERS

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : FREINS ET LEVIERS

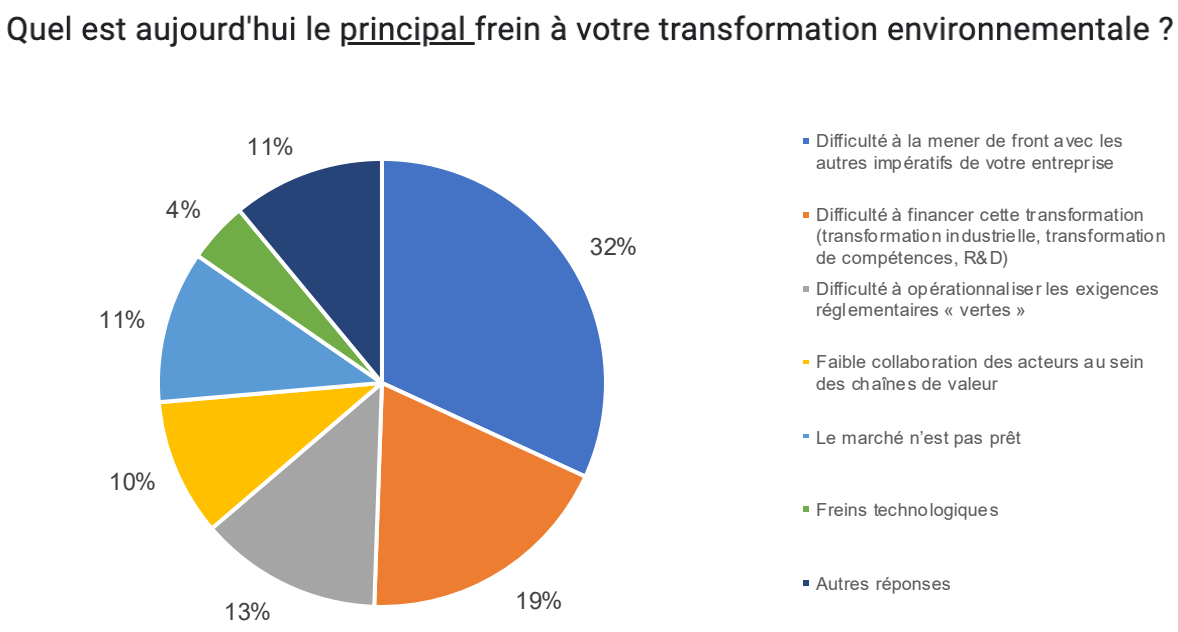

Les ETI identifient comme principaux freins à leur transformation environnementale la difficulté à la mener de front avec les autres impératifs de l'entreprise (32% des ETI) et celle à financer cette transformation (19% des ETI).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : FREINS ET LEVIERS

Quel serait le principal levier pour accélérer la transformation environnementale de votre entreprise ?

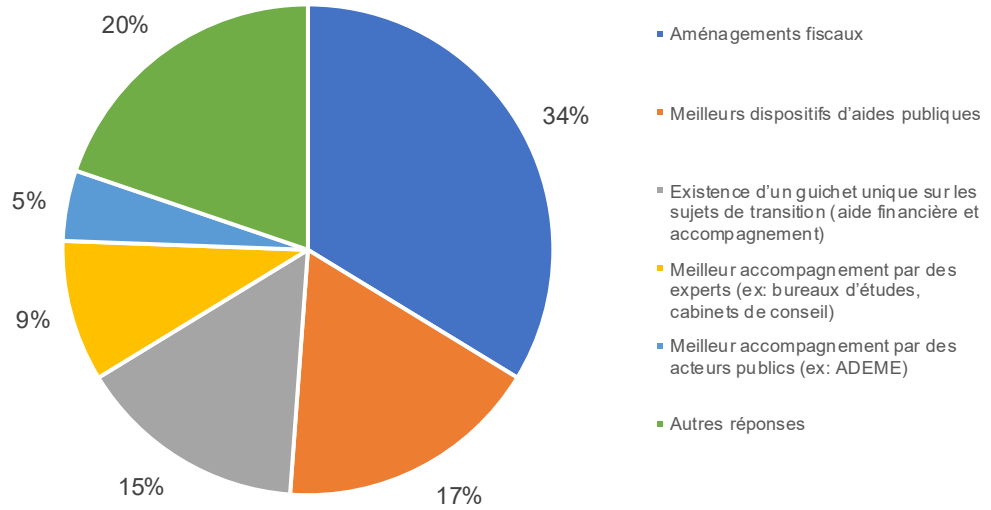

Les ETI identifient comme principaux leviers d'accélération de leur transformation environnementale les aménagements fiscaux (plus d' 1 ETI sur 3), de meilleurs dispositifs d'aides publiques (17% des ETI) et l'existence d'un guichet unique sur les sujets de transition (15% des ETI).

VOTRE TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE : FREINS ET LEVIERS

Selon vous, le cadre normatif européen et français actuel constitue-t-il plutôt un frein (1) ou un levier (10) pour la transformation environnementale de votre entreprise ?

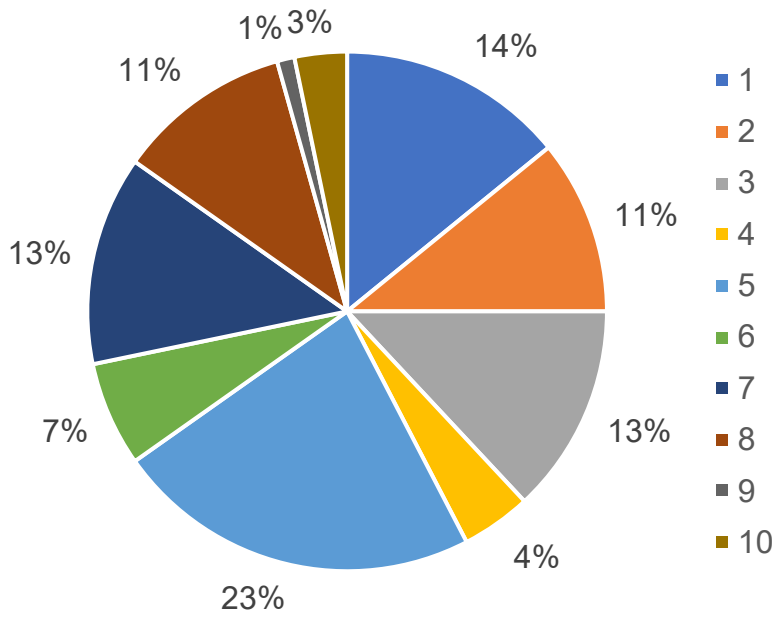

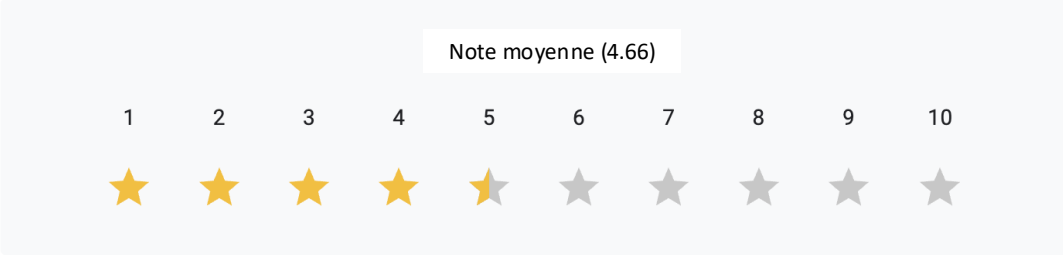

65% des ETI considèrent que le cadre normatif européen et français actuel constitue un frein pour la transformation environnementale de leur entreprise (note inférieure ou égale à 5/10).

imeti
MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME

eti



ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE RÉALITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE RÉALITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

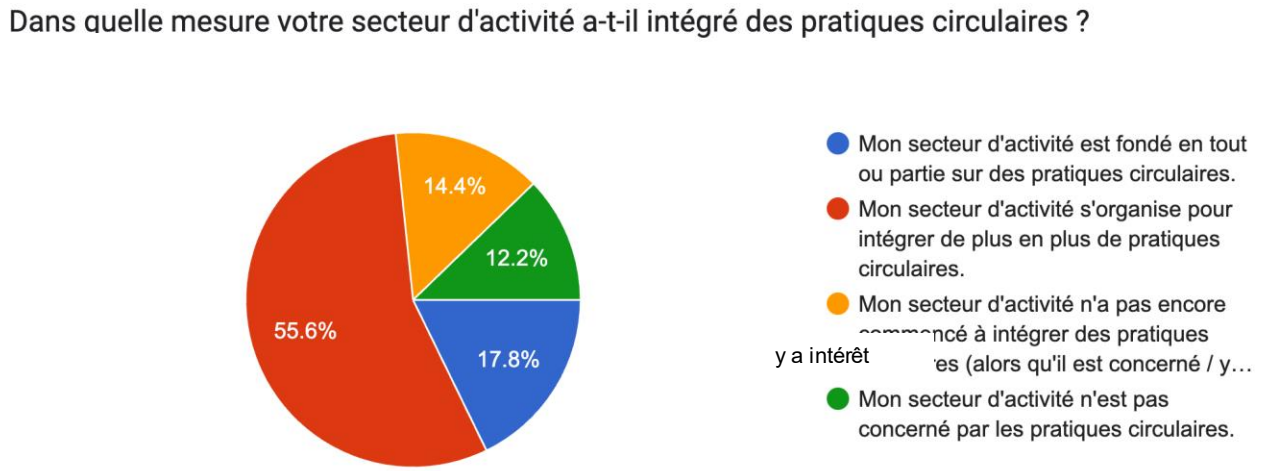

y a intérêt

55,6% des ETI déclarent que leur secteur d'activité s'organise pour intégrer de plus en plus de pratiques circulaires ; seules 12,2% des ETI déclarent que leur secteur d'activité n'est pas concerné par les pratiques circulaires.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE RÉALITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

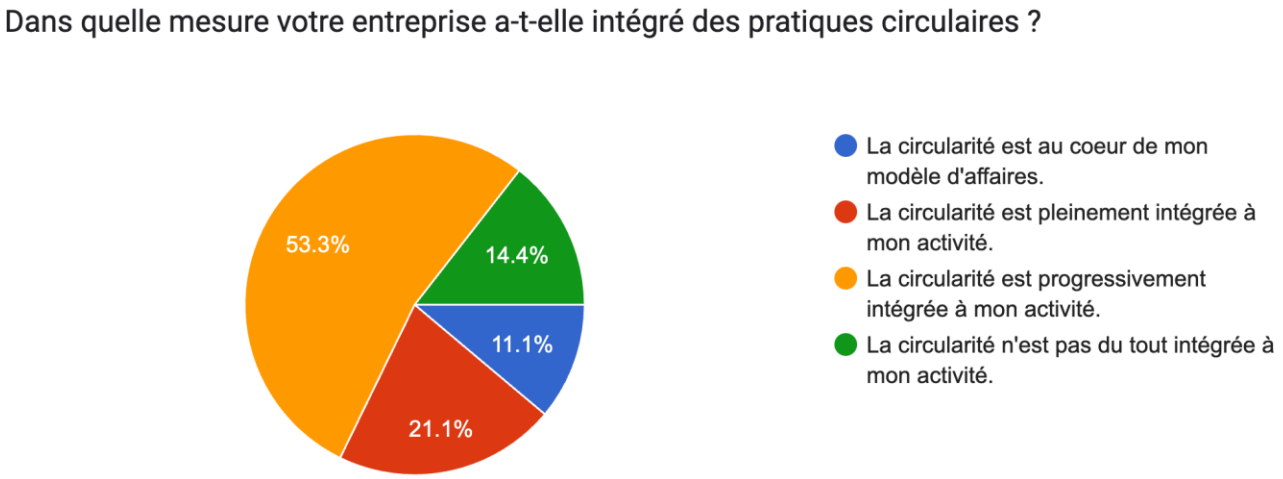

Plus de 53% des ETI déclarent que la circularité est progressivement intégrée à leur activité ; 21% déclarent que la circularité y est pleinement intégrée. Pour plus d’1 ETI sur 10, la circularité est même au cœur de son modèle d’affaires.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE RÉALITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

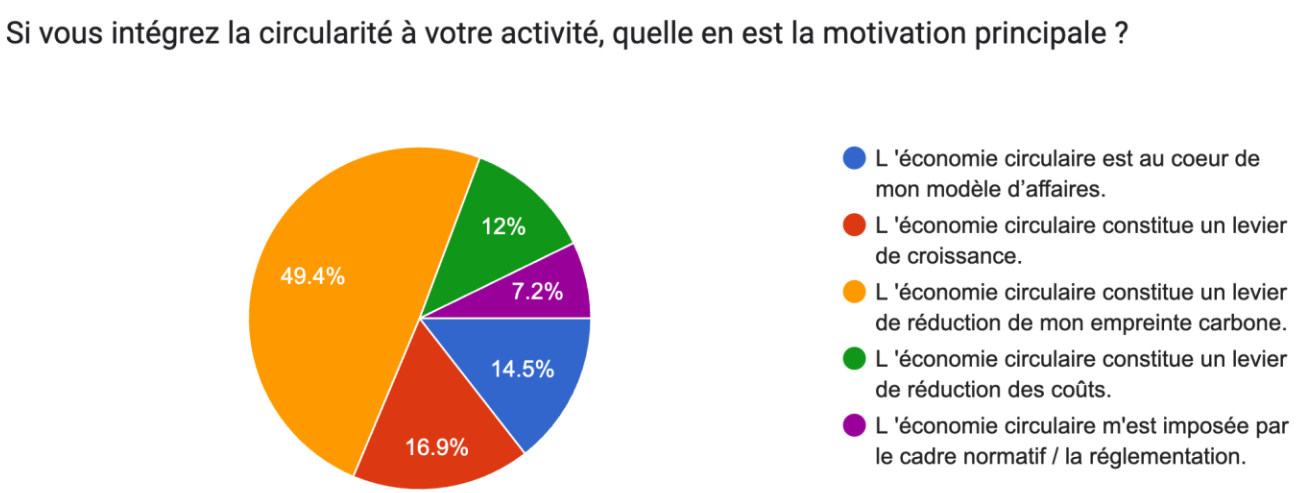

L'économie circulaire est d'abord un levier de réduction de l'empreinte carbone pour 1 ETI sur 2. Pour près de 17%, elle constitue principalement un levier de croissance.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE RÉALITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

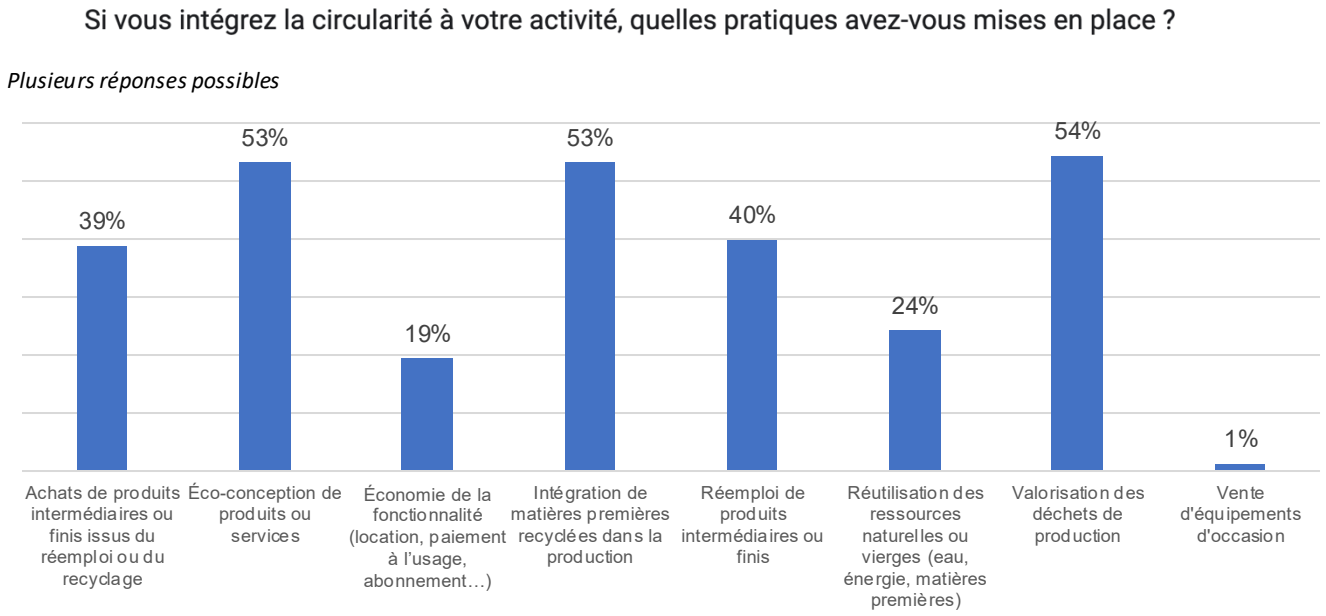

54% des ETI intégrant la circularité à leur activité valorisent leurs déchets de production. 53% pratiquent l'éco-conception leurs produits ou services ; la même proportion inclut des matières premières recyclées dans la production.

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

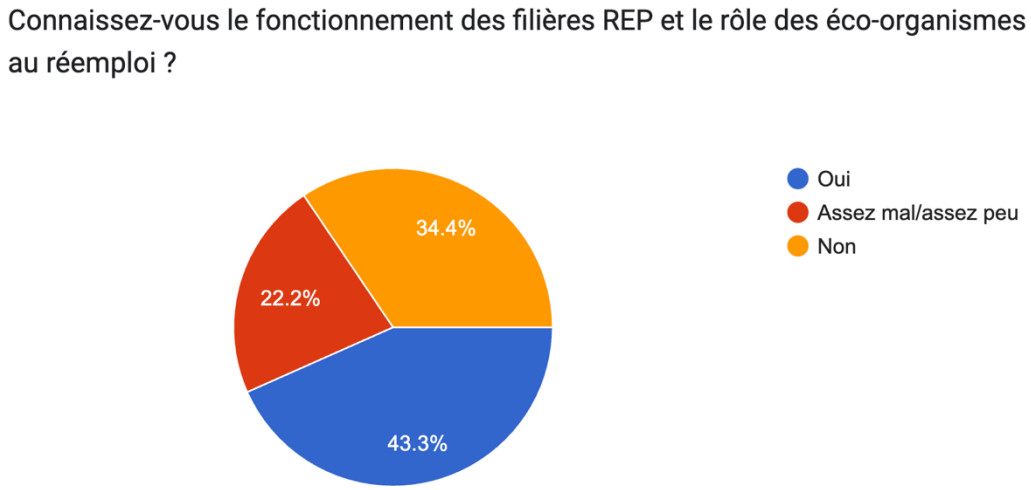

Plus de 50% des ETI connaissent mal ou ne connaissent pas le fonctionnement des filières REP et le rôle des éco-organismes dans le soutien au réemploi.

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

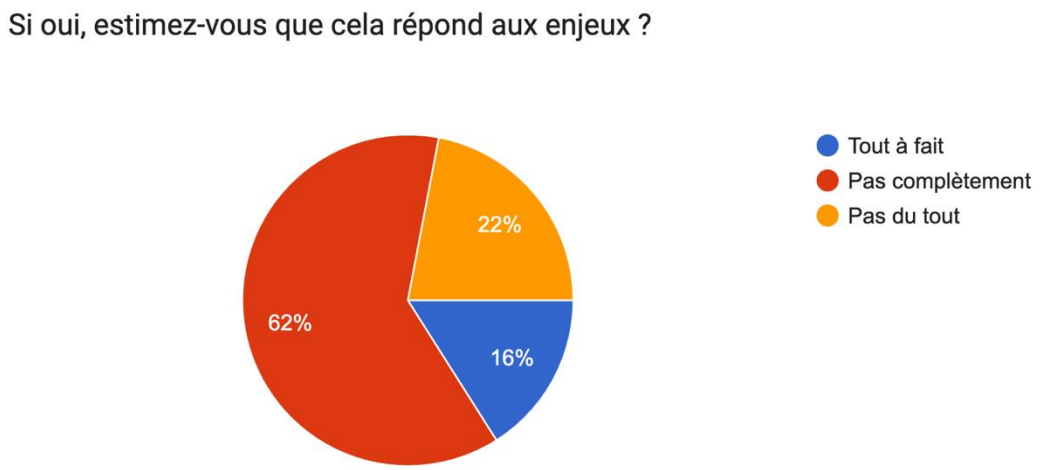

62% des ETI familières du fonctionnement des filières REP et des éco-organismes considèrent que celui-ci ne répond pas complètement aux enjeux ; 22% estiment qu'il n'y répond pas du tout.

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

Sur le plan opérationnel, quel est le principal obstacle à l'intégration de l'économie circulaire dans votre entreprise ?

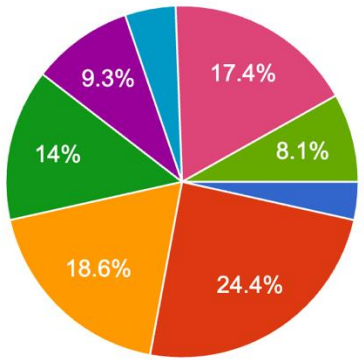

- Une compétitivité-prix des produits réemployés insuffisante par rapport aux produits neufs
- Un écosystème (opérateurs, prestataires) inadapté
- Une indisponibilité ou immaturité des technologies nécessaires
- Un manque d'infrastructures de collecte et de tri
- Un manque de connaissances/compétences en interne
- Un taux d'adoption des produits réemployés trop faible
- Une capacité d'investissement insuffisante ou trop contrainte
- Un retour sur investissement trop faible ou incertain

Du point de vue des ETI, les principaux obstacles opérationnels à l'intégration de l'économie circulaire sont : l'insuffisante compétitivité-prix des produits réemployés (24,4% des ETI), un écosystème inadapté (18,6%), la faiblesse ou l'incertitude du retour sur investissement (17,4%).

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

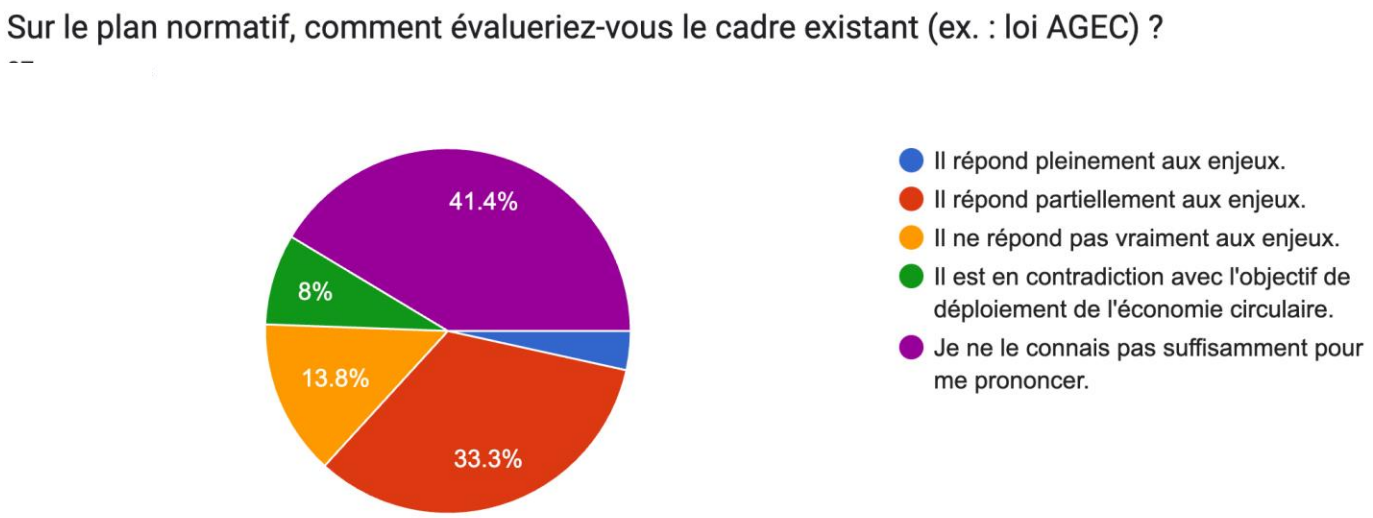

1 ETI sur 3 considère que le cadre normatif existant ne répond que partiellement aux enjeux de l’économie circulaire ; près de 14% des ETI considèrent qu’il ne répond pas vraiment aux enjeux. Plus de 4 ETI sur 10 ne le connaissent pas suffisamment pour pouvoir l’évaluer.

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FREINS ET LEVIERS

Plus largement, comment évaluez-vous les politiques publiques (françaises et européennes) en matière d'économie circulaire ?

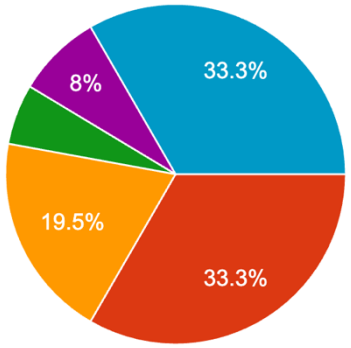

- Elles répondent pleinement aux enjeux.
- Elles répondent partiellement aux enjeux.
- Elles ne répondent pas vraiment aux enjeux.
- Elles sont en contradiction avec l'objectif de déploiement de l'économie circulaire.
- Il n'existe pas de véritable politiques publiques en matière d'économie circulaire.
- Je ne les connais pas suffisamment pour me prononcer.

1 ETI sur 3 considère que les politiques publiques françaises et européennes en matière d'économie circulaire ne répondent que partiellement aux enjeux, près d'1 sur 5 qu'elles n'y répondent pas vraiment. 1 ETI sur 3 déclare ne pas suffisamment les connaître pour pouvoir se prononcer.

À PROPOS DU METI

Fédérant la communauté des ETI à l'échelle nationale et à travers le réseau des Clubs ETI régionaux, le METI poursuit une ambition : **placer les ETI, entreprises de long terme garantes de la prospérité des régions, au cœur de la stratégie économique de la France et de l'Union européenne**. Son action se structure suivant quatre axes principaux :

1. **Documenter et mettre en lumière la contribution majeure des ETI** au développement économique et social de leurs territoires d'implantation (base industrielle, emplois, exportations, investissements, transformations, responsabilité sociétale, etc.)
2. **Plaider pour la restauration des conditions du « travailler, produire et s'engager » en Franc**e, en valorisant l'investissement de long terme et en s'attaquant au différentiel de compétitivité du site France
3. **Promouvoir les dynamiques de transformation et d'engagement des ETI**, sur les plans environnemental, numérique et sociétal
4. **Appeler à la création d'une catégorie ETI européenne** et à la prise en compte des enjeux des ETI par les institutions européennes

www.m-eti.fr